

L'Algérie va-t-elle s'autocondamner pour la vente d'esclaves et la castration d'eunuques ?

écrit par Juvénal de Lyon | 19 février 2025





L'Algérie va-t-elle faire repentance pour ses propres turpitudes et s'inclure dans le nouveau rôle que lui a confié l' Union Africaine ?

L' arroseur sera-t-il arrosé ou poursuivra-t-il dans son éternel jeu victimaire éhonté. Le miroir déformant enlaidit toujours l'âme de celui qui triche avec la vérité et en a peur.

Juvénal

L'Algérie se félicite de la classification par l'Union Africaine de l'esclavage, la déportation et la colonisation comme des crimes contre l'humanité

L'Algérie s'est félicitée lundi de l'adoption par la 38ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine de la décision relative à la classification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation comme des « crimes contre l'humanité et comme des génocides », indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la

Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

« L'Algérie se félicite de l'adoption, par la trente-huitième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, de la décision portant classification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation comme des crimes contre l'humanité et comme des génocides perpétrés à l'encontre des peuples africains », précise le communiqué du ministère.

« **L'Algérie, qui a connu pendant cent-trente-deux ans de son histoire, les affres et les horreurs d'une colonisation de peuplement unique en son genre**, soutient avec force cette décision qui représente une étape majeure dans le processus de quête de reconnaissance, de justice et de réparation des crimes subis par les peuples africains », poursuit le ministère.

Par ailleurs, « l'Algérie s'honore d'avoir été mandatée par le Sommet africain, aux côtés de l'Afrique de Sud, du Togo et du Ghana, à l'effet d'assurer la mise en œuvre de cette décision sur le plan international », ajoute la même source.

[...]

<https://al24news.com/fr/lalgerie-se-felicite-de-la-classification-par-lua-de-lesclavage-la-deportation-et-la-colonisation-comme-des-crimes-contre-lhumanite/>

Nota bene

« L'Algérie, qui a connu pendant cent-trente-deux ans de son histoire, les affres et les horreurs d'une colonisation de peuplement unique en son genre »... **Mais depuis 1962, nous, nous assistons en retour, renforcée**

par l'accord de 1968 , à une immigration de « peuplement insupportable » du territoire français avec une recrudescence de délits et crimes commis par une partie de ces populations importées avec des codes de vie totalement étrangers au territoire national expliquant les difficultés d'intégration et d' assimilation aux us et coutumes du pays d' accueil.

A Rome tu vis comme les Romains disait l'adage augustinien : tiré de la phrase en latin si fueris Rōmae, Rōmānō vīvitō mōre; si fueris alibī, vīvitō sicut ibi reprise par Ambroise de Milan après Augustin, évêque d' Hippone (Annaba, Algérie). Il semblerait que pour les mélanchonieux créolisés, ce serait plutôt au peuple autochtone en voie de devenir minoritaire à terme de s' adapter aux mœurs des nouveaux entrants, un comble, non ?

Quant à la population algérienne elle a subi pendant plusieurs centaine d'années la colonisation et sa soumission par l'empire turc (pourquoi cet oubli ?) « après que les cavaliers arabes musulmans eurent colonisé eux mêmes antérieurement les populations autochtones berbères et Kabyles qui endurent encore aujourd'hui les discriminations ethniques et linguistiques infligées par les Arabes descendant des envahisseurs des VIIème et VIIIème siècle » !!! Rappelons la résistance armée des Kabyles avec à leur tête leur farouche reine, la Kahina, qui fut héroïque en mourant au combat, refusant de rendre les armes (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Dihya>).

L'Algérie, avec ses nouvelles responsabilités confiées par l' Union Africaine, va-t-elle s'auto-condamner, elle aussi, pour avoir pratiqué le commerce et la vente des esclaves et la castration des eunuques sur le Marché aux esclaves d' Alger, la pratique des razzias et la course barbaresque de piratage corsaire en méditerranée jusqu'

en 1830.



Cf la rampe des Arabes à Sète, vestige historique, entre bien d'autres, des incursions des pirates barbaresques. Construite dans les années 1845/1856 par des Algériens pirates et/ou des Algériens combattant l'armée française faits prisonniers .

L'Algérie se doit donc, dans son nouveau rôle confié par l' U.A. de faire objectivement repentance et de s' inclure au processus pour tous ces méfaits et crimes ancestraux. J'ai un doute... sur l' examen de conscience de ce pays haineux et au-dessus de tout soupçon, bien sûr !

Quand on veut monter au cocotier, me disait ma mémé...il faut avoir etc...la suite est connue !

Libérez Boualem ! (

Juvénal de Lyon